



START' EXPAT
VOTRE ASSURANCE SANTÉ
INTERNATIONALE
DES SÉJOURS TEMPORAIRES



QUI SOMMES-NOUS?

NOTRE MÉTIER

Depuis plus de 40 ans, MSH INTERNATIONAL conçoit et gère des solutions d'assurance santé internationale pour toutes les personnes en situation de mobilité : expatriés salariés ou indépendants, jeunes adultes en séjours à l'étranger (stages, études, WHV), Seniors actifs...

Notre vocation est d'apporter des solutions à tous les expatriés dans le monde entier en termes de couvertures santé, prévoyance, assistance médicale/rapatriement et responsabilité civile.



CHIFFRES CLÉS

5^{ème} acteur mondial

+400 000 assurés

92% d'assurés satisfaits

Une disponibilité
24h/24 et **7j/7**

2 000 entreprises couvertes

DES SOLUTIONS POUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES

À travers une gamme complète de solutions adaptées, MSH INTERNATIONAL est capable de répondre aux attentes spécifiques des Particuliers ainsi que des Entreprises et Organisations, en reflétant leur diversité : TPE/PME, ETI, Multinationales, Organisations Internationales, ONG...

L'ASSURANCE SANTÉ AVEC MSH INTERNATIONAL, C'EST TRÈS SIMPLE!

VOTRE PROFIL

- Vous avez entre 16 et 65 ans.
- Vous partez à l'étranger pour une durée minimale d'un mois et jusqu'à 12 mois.
- Vous partez pour réaliser un voyage touristique, un stage, des études, une mission, un Working Holiday Visa (ou PVT) **ou pour toute autre raison personnelle ou professionnelle.**

Pour votre séjour à l'étranger, dans le monde entier, le contrat Start'Expat est un package complet qui couvre :



L'HOSPITALISATION



LES FRAIS MÉDICAUX



L'ASSISTANCE /
RAPATRIEMENT



LA PRÉVOYANCE

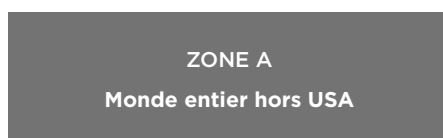


LES RESPONSABILITÉS CIVILES
VIE PRIVÉE ET LOCATIVE



L'ASSURANCE PERTE
ET VOL DE BAGAGES

Il ne vous reste plus qu'à choisir votre zone d'expatriation :



BON À SAVOIR

- L'assurance Start'Expat ne peut être souscrite qu'à titre individuel.
- Si vous partez en couple, merci de faire deux adhésions séparées.
- Si vous partez en famille (conjoint + enfants), contactez nos conseillers qui vous orienteront vers les solutions adaptées : [First'Expat+](#) et [Relais'Expat+](#).

VOS GARANTIES EN DÉTAIL



GARANTIES SANTÉ

Nous prenons en charge vos frais médicaux et hospitaliers jusqu'à 250 000 € pour votre séjour. En cas de maladie inopinée¹ ou d'accident², vous êtes remboursé selon les conditions suivantes :

| | |
|--|---|
| Hospitalisation médicale ou chirurgicale : - Frais de séjour - Actes médicaux - Consultations - Examens, analyses, médicaments - Frais de transport en ambulance liés à une hospitalisation prise en charge | 100% des frais réels |
| Chambre semi-privée | 100% des frais réels (jusqu'à 100 € par jour) |
| Consultations de médecins généralistes et spécialistes (sauf dentistes) | 100% des frais réels (jusqu'à 80 € par acte au-delà de 2 visites) |
| Pharmacie | 100% des frais réels (jusqu'à 3 000 €) |
| Frais d'analyses et de travaux de laboratoire, actes de radiologie, imagerie médicale (I.R.M.) et scanners, analyses, auxiliaires médicaux | 100% des frais réels |
| Soins dentaires occasionnés par un accident ou par une urgence dentaire ³ (non-consécutifs à un mauvais état préalable de la dentition ou des gencives) | 100% des frais réels (jusqu'à 350 €) |
| Prothèses dentaires et autres prothèses (suite à accident caractérisé uniquement) | 100% des frais réels (jusqu'à 200 €) |
| Optique : verres et monture (suite à accident caractérisé uniquement) | 100% des frais réels (jusqu'à 150 €) |



GARANTIES PRÉVOYANCE

Parce qu'un accident ou une maladie soudaine peut générer plus que des frais de santé, vous bénéficiez, en cas de :

| | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| Décès | Un capital de 10 000 € |
| Infirmité Permanente Totale | Un capital pouvant atteindre 50 000 € |



GARANTIES RESPONSABILITÉ CIVILE

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

| | |
|---|-----------------------------|
| Plafond global de la garantie | 4 000 000 € (par évènement) |
| Franchise | 80 € (par évènement) |
| Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis | 4 000 000 € (par évènement) |
| Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis | 450 000 € (par évènement) |
| Dommages au matériel confié dans le cadre d'un stage | 12 000 € (par évènement) |

RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE À L'ÉTRANGER

| | |
|-------------------------------|---------------------------|
| Plafond global de la garantie | 100 000 € (par évènement) |
| Franchise | 80 € (par évènement) |

DÉFINITIONS

1. Maladie inopinée: toute altération de santé médicalement constatée soudaine et imprévisible nécessitant une intervention chirurgicale ou un traitement médical ne pouvant attendre le retour ou le rapatriement dans le pays de résidence.
2. Accident: atteinte corporelle non intentionnelle de la part de l'adhérent et provenant exclusivement de l'action soudaine et imprévisible d'une cause extérieure (entorse, fracture...).
3. Urgence dentaire: toute atteinte infectieuse des racines dont l'absence de traitement sous 48 heures est susceptible d'entraîner des complications. Notre remboursement intervient après l'étude du rapport médical ou dentaire fourni par l'assuré.

VOS GARANTIES EN DÉTAIL



GARANTIES ASSISTANCE / RAPATRIEMENT

| ASSISTANCE MÉDICALE ET RAPATRIEMENT & RETOUR AU DOMICILE APRÈS RAPATRIEMENT | |
|---|---|
| Assistance et rapatriement : information médicale et recommandations d'urgence, contact médical, organisation et prise en charge du bénéficiaire, transport vers un établissement de soins à proximité ou rapatriement vers le pays d'origine | 100% des frais réels |
| Retour d'un accompagnant bénéficiaire | Billet retour |
| Prolongation de séjour de l'Assuré ou d'un accompagnant bénéficiaire | Hôtel : 150 € / nuit (max. 1 500 €) |
| Présence d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 5 jours | Billet A/R + 150 € / nuit (max. 1 500 €) |
| Retour sur le lieu de résidence après un rapatriement dans le pays d'origine | Billet retour |
| Retour anticipé en cas d'hospitalisation de plus de 10 jours d'un membre de la famille | Billet A/R (max 1 / an / assuré) |
| Second avis médical | Aide à l'organisation |
| Assistance au retour au domicile après rapatriement (en France uniquement): - Garde d'enfants - Aide-ménagère - Garde des animaux de compagnie (chiens/chats) - Confort hospitaliser: location de télévision | Voir conditions générales 10 heures Transport + hébergement : 155 € 80 € |
| ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS | |
| Rapatriement du corps dans le pays d'origine | 100% des frais réels |
| Retour d'un accompagnant bénéficiaire | Billet retour |
| Frais de cercueil ou d'urne | 2 000 € |
| Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille | Billet A/R |
| Reconnaissance de corps et formalités de décès par des proches | 2 billets A/R + 150 € / pers. / nuit (max. 2 nuits) |
| ASSISTANCE VOYAGE | |
| Avance d'une caution pénale | 15 000 € |
| Avance et prise en charge des honoraires d'avocat | 3 000 € |
| Frais de recherche et de secours en mer, en montagne et dans le désert | 15 000 € |
| Retour anticipé en cas de sinistre dans le lieu de résidence | Billet retour |
| Retour anticipé / transport en zone sécurisée en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle | Billet retour ou billet A/R en zone sécurisée |
| Envoi de médicaments introuvables sur place, de dossiers ou de messages urgents... | Organisation & frais d'envoi |
| Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement | - Informations démarches administratives - Avance de fonds jusqu'à 2 300 € - Prolongation de séjour : 150 € / nuit (max. 1 500 €) |
| Incident de voyage : retard aérien entraînant une rupture de correspondance, pour des raisons techniques ou atmosphériques | Versement d'une indemnité forfaitaire de 300 € |
| Soutien psychologique : - En cas d'accident, agression ou tentative d'agression, décès d'un membre de la famille, attentat ou catastrophe naturelle - En cas d'agression de l'assuré avec dommages corporels - En cas de décès de l'assuré : consultations pour les ayants droit ou l'accompagnant | 3 entretiens téléphoniques Consultation : 1 500 € Consultations 3 000 € / évènement |
| Accès à l'e-coffre-fort d'Europ Assistance « 1 2 3 classez » pendant votre contrat | Adhésion gratuite au site |



GARANTIES BAGAGES

| Pour les bagages dont vous êtes propriétaires | |
|---|---|
| Assurance vol, destruction totale ou partielle et perte de bagages pendant l'acheminement | 2 000 € (franchise de 25 € / valise) limité à 50% pour les objets précieux |
| Indemnité de retard de livraison de bagages à l'aéroport (>24h) | 300 € |
| Frais de reconstitution de documents d'identité | 150 € |

VOTRE TARIF 2019

Les tarifs ci-dessous sont valables jusqu'au 31/12/2019 inclus pour une période de 12 mois maximum.

Dans le cas où vous partiriez en PVT au Canada, il vous est possible de souscrire pour une durée de 24 mois. N'hésitez pas à contacter nos équipes par téléphone au +33 (0)1 44 20 48 77, ou par e-mail à contact@asfe-expat.com.

ZONE A : Monde entier hors USA

| PRIX PAR PERSONNE ET PAR SÉJOUR | 1 MOIS | 2 MOIS | 3 MOIS | 4 MOIS | 5 MOIS | 6 MOIS | 7 MOIS | 8 MOIS | 9 MOIS | 10 MOIS | 11 MOIS | 12 MOIS |
|---------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|
| 16-30 ans | 68€ | 113€ | 147€ | 192€ | 241€ | 281€ | 329€ | 378€ | 420€ | 452€ | 482€ | 513€ |
| 31-40 ans | 125€ | 246€ | 364€ | 483€ | 600€ | 718€ | 834€ | 950€ | 1 066€ | 1 190€ | 1 312€ | 1 435€ |
| 41-50 ans | 164€ | 325€ | 483€ | 639€ | 820€ | 952€ | 1 107€ | 1 262€ | 1 416€ | 1 579€ | 1 739€ | 1 813€ |
| 51-60 ans | 246€ | 491€ | 731€ | 968€ | 1 205€ | 1 444€ | 1 680€ | 1 917€ | 2 153€ | 2 400€ | 2 647€ | 2 893€ |
| 61-65 ans | 321€ | 639€ | 953€ | 1 262€ | 1 572€ | 1 884€ | 2 194€ | 2 503€ | 2 811€ | 3 135€ | 3 457€ | 3 780€ |

ZONE B : Monde entier y compris USA

| PRIX PAR PERSONNE ET PAR SÉJOUR | 1 MOIS | 2 MOIS | 3 MOIS | 4 MOIS | 5 MOIS | 6 MOIS | 7 MOIS | 8 MOIS | 9 MOIS | 10 MOIS | 11 MOIS | 12 MOIS |
|---------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|
| 16-30 ans | 103€ | 168€ | 212€ | 279€ | 349€ | 416€ | 487€ | 557€ | 618€ | 668€ | 718€ | 764€ |
| 31-40 ans | 168€ | 335€ | 497€ | 660€ | 822€ | 985€ | 1 147€ | 1 308€ | 1 468€ | 1 643€ | 1 814€ | 1 987€ |
| 41-50 ans | 237€ | 470€ | 701€ | 928€ | 1 156€ | 1 387€ | 1 614€ | 1 842€ | 2 070€ | 2 308€ | 2 546€ | 2 783€ |
| 51-60 ans | 410€ | 760€ | 1 135€ | 1 506€ | 1 877€ | 2 251€ | 2 622€ | 2 993€ | 3 364€ | 3 754€ | 4 143€ | 4 532€ |
| 61-65 ans | 499€ | 995€ | 1 487€ | 1 972€ | 2 461€ | 2 951€ | 3 438€ | 3 925€ | 4 413€ | 4 924€ | 5 435€ | 5 947€ |

LE PAIEMENT DE VOS COTISATIONS

Merci de joindre à votre dossier :

- un chèque à l'ordre de l'ASFE,
- ou l'autorisation de débit de carte bancaire complétée et signée correspondant au montant total de votre cotisation pour la durée souscrite.

Adressez votre demande d'adhésion complète à :

ASFE, Service Adhésions
23 allées de l'Europe
92 587 Clichy CEDEX
FRANCE

Conscients de la complexité accrue des démarches de santé lorsque l'on vit à l'étranger, nous mettons à votre disposition tout un panel de services pratiques afin de faciliter la gestion de votre santé au quotidien.

VOTRE ESPACE ASSURÉ



- Déclarer vos sinistres en ligne
- Consulter vos demandes de remboursement
- Demander une prise en charge
- Demander une attestation d'assurance ou une nouvelle carte d'assuré
- Accéder à notre réseau mondial de professionnels de santé agréés par MSH INTERNATIONAL

LA PRISE EN CHARGE DE VOS DEMANDES DE REMBOURSEMENT



- Service de gestion disponible 24h/24 7j/7, certifié ISO 9001
- Prise en charge directe en cas d'hospitalisation
- Second avis médical auprès de nos 20 médecins
- Une équipe multilingue et multiculturelle à votre service
- Remboursements dans plus de 150 devises

VOTRE APPLICATION MOBILE MSH



- Géolocaliser les professionnels de santé du réseau médical MSH à proximité
- Consulter vos demandes de remboursement
- Planifier vos rendez-vous de santé avec le répertoire de santé
- Disposer en permanence de vos informations de santé avec le carnet de santé personnalisé

VOTRE WELCOME PACKAGE



- Votre attestation d'assurance
- Votre carte d'assuré
- Votre guide de l'adhérent
- Vos conditions générales
- Votre identifiant et votre mot de passe pour l'espace assuré

L'ACCÈS AU RÉSEAU MÉDICAL MSH



- Trouver un hôpital agréé par MSH proche de votre lieu de résidence
- Géolocaliser les professionnels de santé du réseau médical MSH à proximité
- Consulter les fiches santé pays
- Accéder à des contenus de prévention spécifiques

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

COMMENT SOUSCRIRE ?

Sur notre site internet

Connectez-vous sur www.msh-intl.com, cliquez sur « Demander un devis ». Dès que vous avez identifié le contrat répondant à votre besoin, cliquez sur **SOUSCRIRE** et laissez-vous guider. N'hésitez pas à utiliser l'aide en ligne qui vous aidera à trouver la solution la mieux adaptée à votre situation. Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous directement par e-mail à contact@asfe-expat.com ou par téléphone au **+33 (0)1 44 20 48 77**.

Par courrier postal

En nous adressant :

- le bulletin d'adhésion complété et signé,
- le questionnaire médical complété et signé, et les informations médicales complémentaires (sur un feuillet à part, daté et signé), si des réponses positives ont été signalées,
- une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport,
- un RIB pour le remboursement de vos frais de santé,
- le paiement de votre cotisation.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Toute personne de plus de 16 ans et de moins de 66 ans souhaitant bénéficier d'une assurance santé lors de son déplacement à l'étranger, quel que soit son statut (voyageur, étudiant, PVT, en mission, stagiaire...).

START'EXPAT EST UNE ASSURANCE COMPLÈTE OU BIEN COMPLÉMENTAIRE ?

Il s'agit d'une assurance complète, qui intervient dès le 1^{er} euro et sans franchise, à 100% des frais réels en cas d'hospitalisation et de frais de santé inopinés (voir « Vos garanties en détail »).

DOIS-JE FAIRE L'AVANCE DE FRAIS ?

En cas d'hospitalisation ou de soins supérieurs à 400 € ; non. Il y a une prise en charge directe auprès de l'hôpital ou de l'établissement. Pour les soins externes (consultations, pharmacie...) : oui, et vous nous adressez vos factures et justificatifs pour un remboursement 72h après réception du dossier.

SERAI-JE COUVERT IMMÉDIATEMENT, ET DOIS-JE M'Y PRENDRE À L'AVANCE ?

Oui, il n'existe aucun délai d'attente et votre contrat peut prendre effet dès le lendemain de votre adhésion en ligne ou à réception de votre demande par courrier, ou bien à une date ultérieure que vous aurez déterminée vous-même à l'adhésion (dans la limite de 2 mois, ce qui correspond à la validité de votre questionnaire médical). Nous vous invitons cependant à réaliser votre adhésion 10 à 15 jours avant votre départ pour être sûr de bien partir avec votre « Welcome Package ».

RECEVRAI-JE DES DOCUMENTS UNE FOIS MON ADHÉSION RÉALISÉE ?

Bien sûr. Nous vous enverrons un « Welcome Package » par e-mail incluant un certificat d'adhésion comportant votre identifiant vous donnant accès à votre espace assuré, véritable sésame pour toute prise en charge hospitalière, l'ensemble des conditions générales de votre contrat et un guide du bénéficiaire vous indiquant l'ensemble des démarches à suivre pendant toute la durée du contrat.

PUIS-JE ÉGALEMENT SOUSCRIRE DE L'ÉTRANGER ?

Aucun problème, vous pouvez souscrire directement sur notre site www.msh-intl.com où que vous soyez à l'exception des USA (nous contacter dans ce cas),

QUE ME CONSEILLEZ-VOUS AVANT DE PARTIR À L'ÉTRANGER ?

Réalisez un bilan de santé (mise à jour des vaccins et examen dentaire en priorité) et éventuellement un examen médical avec l'établissement d'un certificat qui valide la pratique de tous types de sports (comme la plongée, par exemple). Munissez-vous d'une trousse médicale avec les principaux produits pharmaceutiques de la vie courante, et vos prescriptions en cours si besoin. Surtout, n'oubliez pas de communiquer votre numéro de police d'assurance et nos coordonnées à un ami et/ou à votre famille, ainsi que votre adresse et numéro de téléphone sur place.

J'AI D'AUTRES QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES : À QUI M'ADRESSER ?

N'hésitez pas à contacter notre équipe au **+33 (0)1 44 20 48 77** pour un contrat dans le monde entier et au **+1 403 232 8545** pour un contrat en Amérique du Nord ou votre professionnel d'assurance de proximité qui se feront un plaisir de vous renseigner !

Spécialiste de l'assurance santé internationale, MSH INTERNATIONAL met tout en œuvre pour être votre véritable partenaire santé de proximité à l'étranger. Quatre valeurs clés caractérisent notre engagement à vos côtés pour vous offrir au quotidien le niveau de services que vous méritez.



PROXIMITÉ

4 sièges régionaux à Paris, Toronto, Dubaï et Shanghai

17 implantations locales à Calgary, Toronto, Paris, Lyon, Hambourg, Genève, Luxembourg, Dubaï, Abu Dhabi, Riyad, Jeddah, Shanghai, Pékin, Guangzhou, Chengdu, Singapour, Shenzhen

Un réseau médical de

94 700 prestataires de santé dans le Monde Entier et plus de

1 000 000 en Amérique du Nord



DIVERSITÉ

Plus de **40** langues parlées

Plus de **60** nationalités

Remboursement dans plus de **150** devises



FLEXIBILITÉ

SOLUTIONS POUR LES PARTICULIERS

- Séjours temporaires (de 1 à 12 mois)
- Expatriation longue au 1^{er} €/€ (12 mois et plus)
- Expatriation longue en complément CFE (12 mois et plus)

SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES & ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- Santé
- Prévoyance
- Assistance Rapatriement
- Assurance Déménagement
- RC Vie privée
- Retraite



EMPATHIE

92% d'assurés satisfaits

93% d'entreprises satisfaites

Certification **ISO 9001**

Services pratiques **en ligne**



ASFE, Association of Services For Expatriates, créée en 1992, est une association de loi 1901. Sa vocation est d'apporter des solutions à tous les expatriés dans le monde entier en matière de couverture santé, prévoyance, assistance médicale / rapatriement, et responsabilité civile.

MSH INTERNATIONAL, concepteur et gestionnaire des contrats ASFE, est l'un des leaders mondiaux de la protection sociale internationale, avec plus de 400 000 personnes couvertes en situation de mobilité internationale à travers le monde. MSH INTERNATIONAL met à votre service une équipe dédiée, disponible pour vous accompagner et vous conseiller au quotidien.

MSH INTERNATIONAL

L'ASSURANCE SANTÉ. AVEC VOUS. PARTOUT. TOUJOURS.

VOS CONTACTS

Pour de plus amples informations ou pour souscrire vous pouvez nous contacter.

- Web: www.agoraexpat.com

VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

agora
expat
HEALTH INSURANCE
SOLUTIONS